Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Conseil Municipal du 15 Février 2024

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Fleur de Loire

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

CONTEXTE JURIDIQUE DU DOB

Accusé de réception en préfecture
049-214902786-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

LE CONTEXTE JURIDIQUE DU DOB

- La tenue d'un débat portant sur les orientations générales du budget des collectivités territoriales est rendue obligatoire depuis la loi du 6 février 1992.
- La jurisprudence administrative rappelle que le DOB est une délibération à formalité substantielle : aucune délibération adoptant le budget primitif de la collectivité ne peut être tenue en amont de celui-ci sous peine d'être entachée de nullité *(Tribunal administratif de Versailles, 28 décembre 1993, Commune de Fontenay-le-Fleury)*.
- L'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), prévoit que *« dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à* l'article L. *2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »*

Accusé de réception en préfecture
049-214902786-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Le Conseil d'Etat a fixé à deux mois la durée entre la date de délibération du DOB et celle du vote du budget primitif pour laisser le temps de réflexion nécessaire aux élus.

Le DOB doit répondre à deux objectifs :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de fonctionnement

- L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette

Accusé de réception en préfecture
049-214902786-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

LE CONTENU DU DOB

L'article D2312-3 al A du Code général des collectivités territoriales, issu de la loi NOTRe du 7 août 2015, précise le contenu exhaustif du DOB :

1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.

2° La présentation des engagements pluriannuels, notamment en matière d'investissement

3° Des informations relatives à la structure et la gestion de la dette

Les orientations visées aux 1°, 2° et 3° devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget. »

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

CONTEXTE ECONOMIQUE

Le rapport du FMI sur les perspectives de l'Economie mondiale traite d'une reprise "cahoteuse"

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

L'économie mondiale semble s'adapter progressivement suite aux pandémies et aux guerres :

– La Chine enregistre un rebond de son économie.

- L'augmentation des taux d'intérêts et le resserrement des banques centrales semblent avoir porté leurs fruits avec une baisse constatée de l'inflation.

- Le FMI dispose donc de projection de croissance de 3% et d'un rebond prévu en zone euro en 2024.

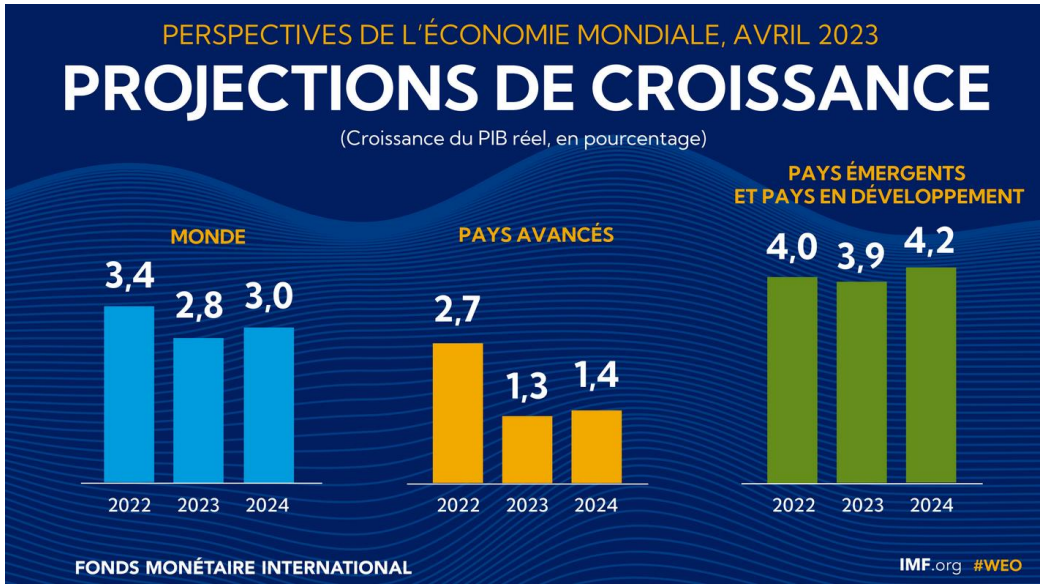

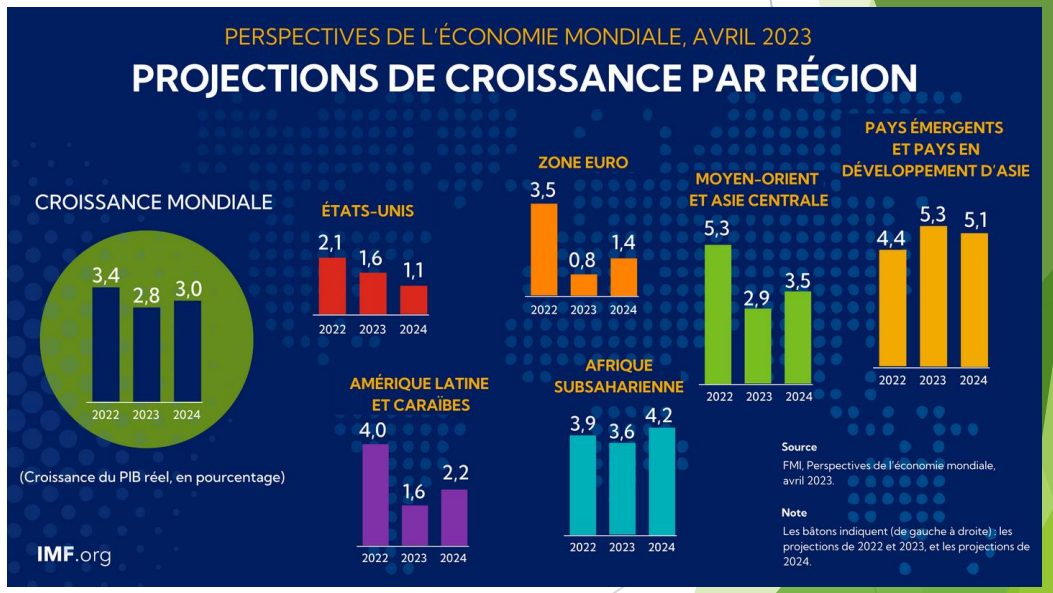

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Ce durcissement de la politique monétaire a eu pour conséquence une hausse certaine des taux d'intérêts.

Il en est pour preuve le taux Euribor qui connait une progression manifeste.

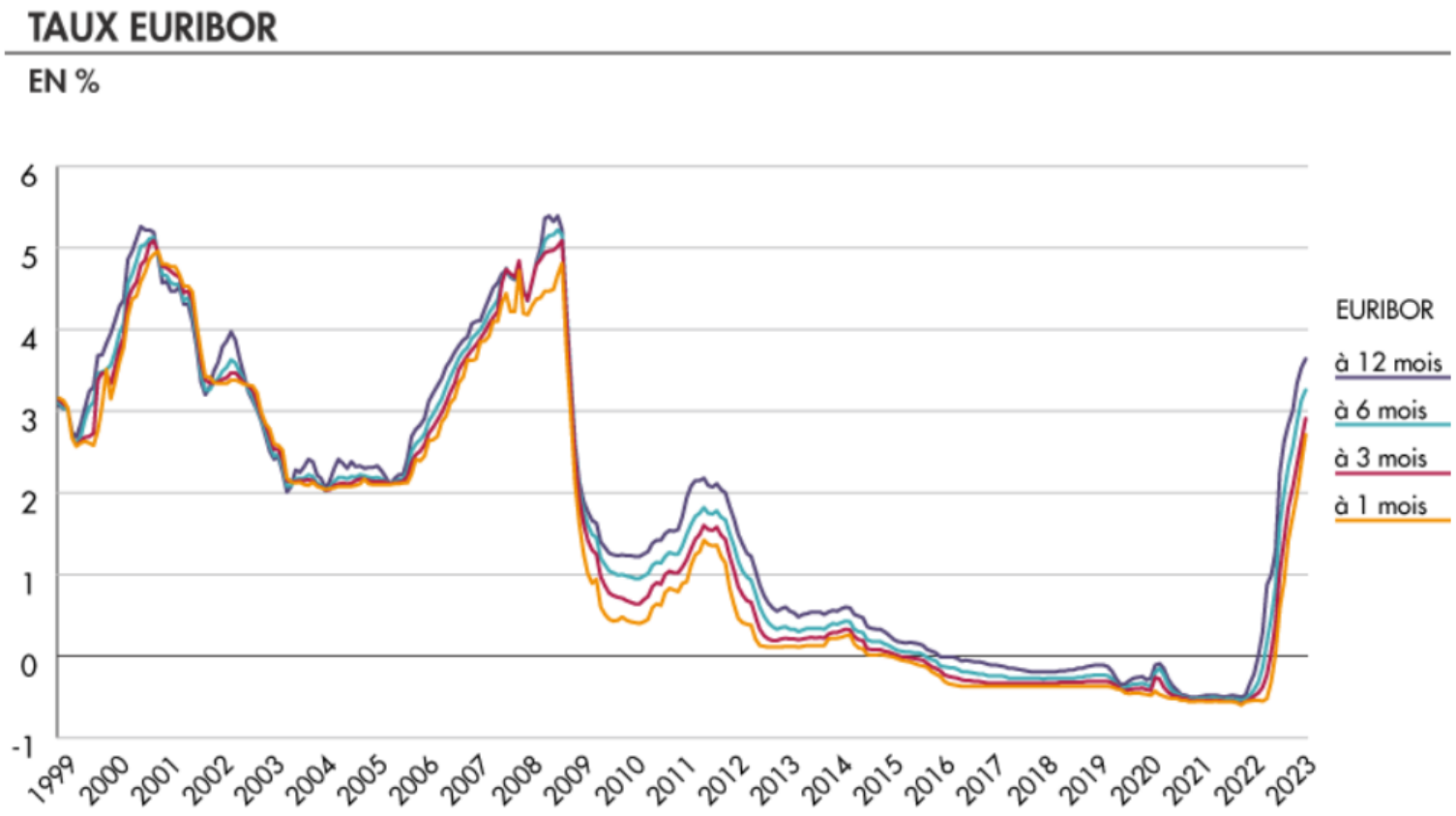

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

CONTEXTE NATIONAL

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Un contexte économique toujours tendu

› Vers une croissance mesurée, une baisse de l'inflation et une réduction du déficit public

CROISSANCE	+0,9 % en 2023 *(anticipée)* **+1,4 % en 2024 *(prévisionnelle)***
INFLATION	+5,8 % en 2023 *(anticipée)* **+2,6 % en 2024 *(prévisionnelle)***
DÉFICIT PUBLIC	4,9 % en 2023 *(anticipé)* **4,4 % du PIB en 2024 *(prévisionnel)*** **2,7 % en 2027 *(prévisionnel)***

Accusé de réception en préfecture
049-214902786-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

La France se classe au septième rang des puissances économiques mondiales, juste derrière le Royaume-Uni et l'Inde (WEF, 2022)

Après avoir subi l'une des plus fortes contractions économiques parmi les pays de l'UE en 2020 (-8%) en raison de la pandémie de COVID-19, l'économie française s'est fortement redressée en 2021 (+6,8 %).

Pour rappel en 2022, l'activité économique a été freinée par :
- les tensions d'approvisionnement,
- la hausse des prix des matières premières,
- et la crise énergétique qui a été renforcée par l'invasion russe en Ukraine.

La France a été confrontée à un fort ralentissement de l'activité économique et une inflation élevée.

La croissance économique a ralenti à 2,5 % en 2022, et selon les prévisions de l'INSEE et de la Banque de France, la croissance devrait encore diminuer à 0,9 % en 2023;

En 2024, le gouvernement attend + 1,4 % de croissance et la Banque de France prévoit + 0,9 %.

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

L'inflation serait en 2023 de + 5,8 % en moyenne annuelle après + 5,2 % en 2022 et de + 2,6 % en 2024.

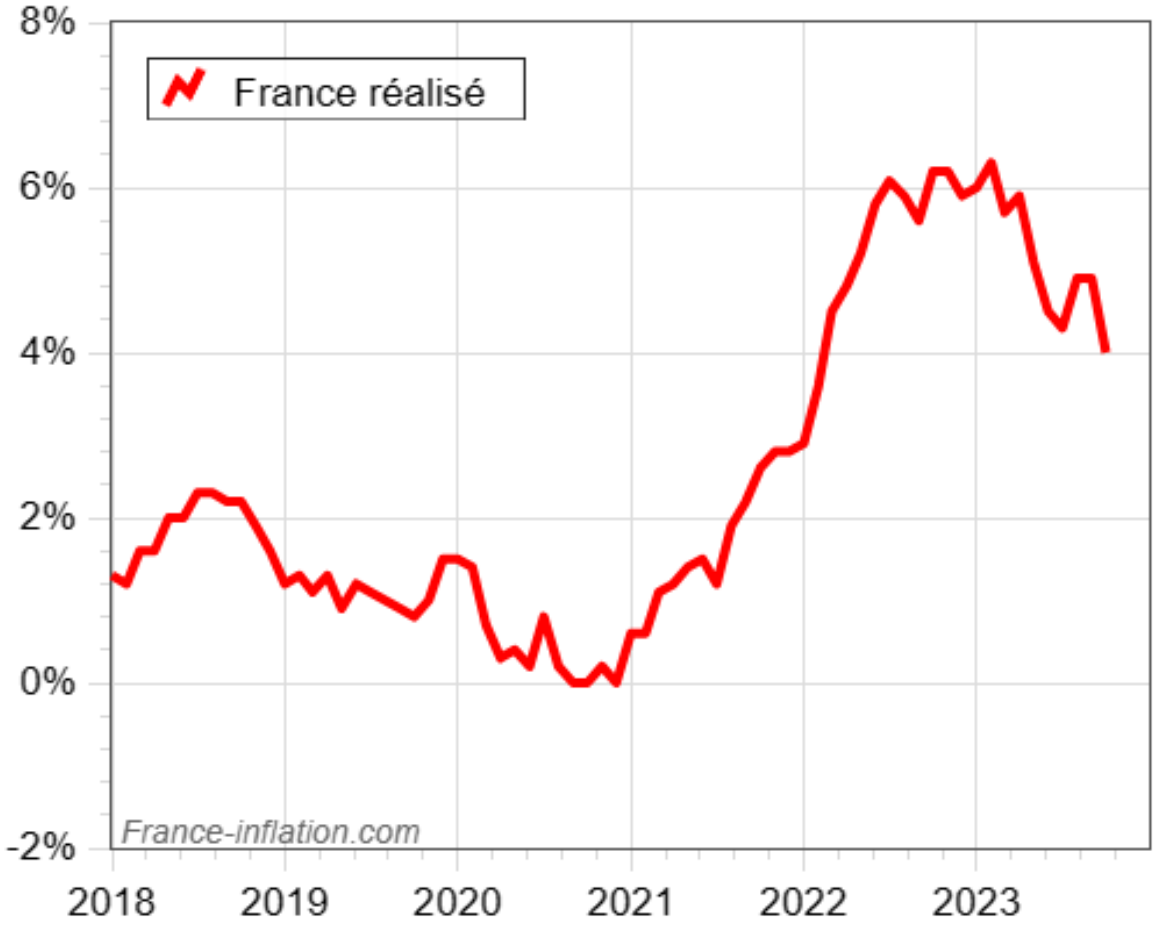

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Une augmentation continue de la dette publique

Evolution de la dette publique française (en milliards d'€)

	2021 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	2023 T1
Ensemble des adms. Publiques	2 913	2 919	2 959	2 950	3 013 (+63)
Dont :					
- Etat	2 292	2 309	2 345	2 360	2 408 (+48)
- Organismes divers d'adm centrales	75	71	72	75	72 (-3)
- Administration publiques locales	245	248	242	245	245
- Administration sécurité sociale	300	291	300	271	288 (+17)

Evolution de la dette publique en Mds d'€ et en pourcentage du PIB

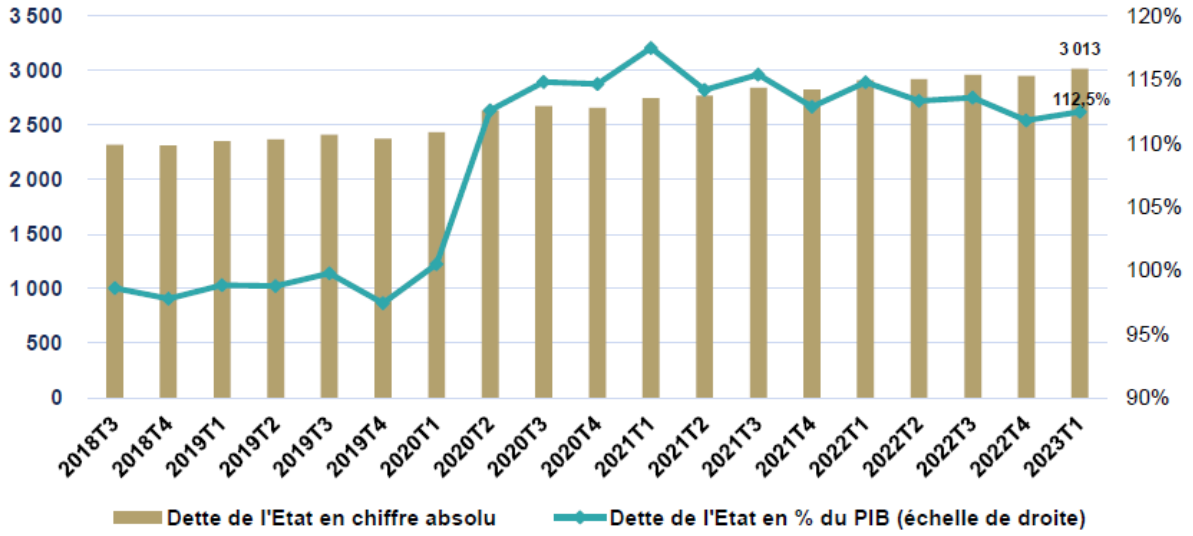

Source : INSEE

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2024

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Les grandes lignes du Projet de Loi de Finances 2024

› **Fin du « quoi qu'il en coûte » et accélération de la transition écologique**

ÉCONOMIES	**Objectif de réaliser 16 milliards d'euros d'économies** ✓ 10 milliards € : fin de la plupart des dispositifs de soutien sur l'énergie ✓ 4,5 milliards € : réduction des aides aux entreprises ✓ 1 milliard € : réduction des aides à la politique de l'emploi ✓ 700 millions € : réforme de l'assurance chômage
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	**Objectif de 7 milliards d'euros supplémentaires en 2024 et de 3 milliards d'euros supplémentaires sur plusieurs années** ✓ 1,6 milliards € : rénovation des logements ✓ 600 millions € : rénovation des bâtiments de l'Etat ✓ 500 millions € : abondement du « fonds vert » (2,5 milliards € au total) ✓ 300 millions € : verdissement des dotations de l'Etat aux collectivités ✓ 500 millions € : plan « eau » ✓ 400 millions € : plan « biodiversité » ✓ 1 milliard € : transition de l'agriculture ✓ 1,8 milliard € : énergie ✓ 1,6 milliard € : mobilités

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Evolution de la dotation globale de fonctionnement

› Vers une hausse de 290 millions d'euros en 2024 par rapport à 2023 (art. 24)

DOTATION D'INTERCOMMUNALITÉ	**+90 millions d'euros soit environ +5% sur la totalité de l'enveloppe** ✓ *Abondement par l'Etat de 30 millions d'euros nets ;* ✓ *Abondement de 60 millions d'euros par l'écrêtement de la dotation de compensation.*
DOTATION DE COMPENSATION	**-60 millions d'euros soit environ -1% à -1,5%** *(contre -0,5% en 2023)*
DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE	**+150 millions d'euros soit environ +7,2% sur la totalité de l'enveloppe** *(contre +200 millions d'euros en 2023)* *NB : majoration de 20 % de la fraction péréquation de la DSR des communes en FRR.*
DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE	**+140 millions d'euros soit environ +5,3% sur la totalité de l'enveloppe** *(contre +90 millions d'euros en 2023)*

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Mesures de soutien à l'investissement local

› Pérennisation des principales dotations et du fonds vert, accroissement du FCTVA

DSIL : DOTATION DE SOUTIEN A L'INVT LOCAL **DETR** : DOTATION D'EQUIPMT DES TERRITOIRES RURAUX **DSID** : DOTATION DE SOUTIEN À L'INVT DES DEPARTEMENTS **FNADT** : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire	**2 milliards d'euros**
FONDS VERT	**2,5 milliards d'euros** *(500 millions en plus par rapport à 2023)*
FCTVA	**7 milliards d'euros de crédits ouverts** **Intégration dans l'assiette des dépenses éligibles des dépenses d'aménagement de terrains.**
VERDISSEMENT DES DOTATIONS	**Le PLF renforce l'objectif chiffré de verdissement des dotations :** **- De 25 % à 30 % pour la DSIL** **- A 20 % pour la DETR** **- A 25 % pour la DSID**

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Pour rappel :

La commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire a effectué deux demandes de Dotation de Soutien à l'Investissement Local en 2023 :

- pour le changement de la chaudière du stade à hauteur de 35 % du coût Hors Taxe, soit 17 443,30 €

- pour l'installation du contrôle d'accès Salle des Boulays, au CSG et à l'école des Grands Jardins à hauteur de 35 % du coût Hors Taxe soit 26 594,75 €

Ces deux demandes ont reçu un avis favorable des services de l'Etat.

Dotation de soutien à la biodiversité

Accusé de réception en préfecture
049-214902786-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

› Augmentation de l'enveloppe dédiée et du nombre de bénéficiaires – article 57

JUSQU'EN 2023 41,6 MILLIONS D'EUROS	**Plusieurs enveloppes réparties entre les communes dont le territoire est situé sur : - un site Natura 2000 ; - un parc national ; - un parc naturel marin ; - un parc naturel régional**
A COMPTER DE 2024 100 MILLIONS D'EUROS	**Toutes les communes rurales au sens de l'INSEE, dont une partie du territoire est couverte par une aire protégée, ou qui jouxte une aire marine protégée, pourront bénéficier de cette dotation. Les critères de répartition utilisés seront la population et la superficie couverte par cette aire protégée.**

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Evolution de la fiscalité locale

Depuis la loi n°2017-1837 de finances pour 2018 du 30 décembre 2017, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

Quelles hypothèses d'évolution des valeurs locatives en 2024 ?

Valeurs locatives

3,82 % en 2024

(+7,1 % en 2023)

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

Fleur de Loire

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

RETROSPECTIVE DU BUDGET COMMUNAL 2018/2023

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes de fonctionnement	3 350 654 €	3 654 849 €	3 368 697 €	3 492 243 €	3 628 900 €	4 392 394 €
Dépenses de fonctionnement	3 040 511 €	3 469 686 €	3 043 912 €	2 939 611 €	2 979 970 €	3 368 821 €
Résultat de l'année	**310 144 €**	**185 163 €**	**324 786 €**	**552 632 €**	**648 930 €**	**1 023 573 €**
Capacité d'autofinancement brute	**533 137 €**	**387 418 €**	**510 820 €**	**780 087 €**	**853 782 €**	**1 225 687 €**
Remboursement capital emprunts	126 667 €	126 667 €	126 667 €	171 667 €	186 667 €	216 667 €
Capacité d'autofinancement nette	**406 471 €**	**260 751 €**	**384 154 €**	**608 420 €**	**667 115 €**	**1 009 021 €**
% remboursement CAF par la dette	**24 %**	**33 %**	**25 %**	**22 %**	**22 %**	**18 %**
Capital restant dû	**1 456 667 €**	**1 330 000 €**	**1 803 333 €**	**1 631 667 €**	**1 445 000 €**	**1 838 333 €**
Désendettement année CAF	**2 ans, 7 mois**	**3 ans, 5 mois**	**3 ans, 6 mois**	**2 ans, 2 mois**	**1 an, 8 mois**	**1 an, 6 mois**

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Rappel des données financières rétrospectives :

- CAF Brute
- CAF Nette
- Ratio de désendettement
- % de la CAF consacré au remboursement de la dette

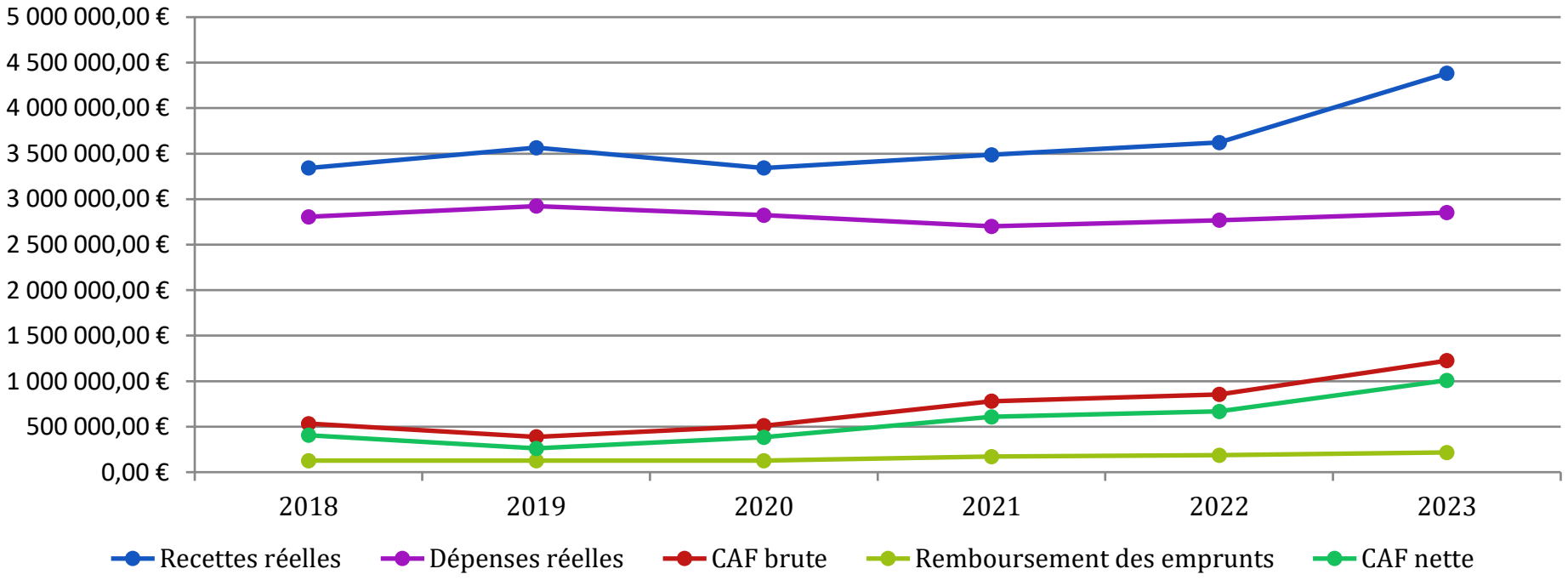

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

1 : La situation financière de Sainte-Gemmes-sur-Loire

2 : Les grandes lignes du cadrage budgétaire

3 : La prévision des comptes administratifs 2023

4 : Eléments d'analyse des comptes administratifs 2023

5 : Les risques budgétaires à prendre en compte

6 : Focus sur l'endettement (emprunts)

7 : Focus sur les frais de personnel

8 : Les prévisions pluri-annuelles 2024-2028

9 : Eléments d'analyse du budget 2024

10 : Analyse pluriannuelle 2024-2028

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

1 : La situation financière de Sainte-Gemmes-sur-Loire

- Des réserves totales de 2.959 K€ au 01 01 2023 (1.408 K€ en FCT et 1.551 K€ en INVT).

- Un endettement modéré : au 01/01/2023, il restait 1.445 K€ de capital à rembourser sur les 2 emprunts, soit 411 euros par habitant (3515 habitants au 01/01/2020), contre une moyenne nationale de notre strate (communes de 3500 à 5000 habitants) de 714 euros (source SFP).

Et fin 2023, après souscription de l'emprunt de 600 K€ pour la rénovation énergétique : 1 838 K€ soit 520 euros par habitant.

- Des taux d'imposition sur le bâti inférieurs à la moyenne de la 1ère couronne angevine (taux 2022)
  - Taxe foncière pour le bâti : 46,28% (moyenne couronne angevine : 49,83%)
  - Taxe foncière pour le non bâti : 52,28% (moyenne couronne angevine : 47,52 %)

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

2 : Les grandes lignes du cadrage budgétaire

- Tendre vers un **excédent de fonctionnement** de **15 %** des recettes, soit **570 K€**, ce qui implique de :
  - Suivre l'évolution des recettes
  - Optimiser les charges à caractère général (achats et prestations)
  - Optimiser l'organisation des services (missions des agents)
- Conserver un niveau de **réserves minimum de 1 000 K€** correspondant à environ 3 mois de fonctionnement de manière à être en capacité de faire face à des imprévus.
- Limiter **l'endettement (capital des emprunts) au maximum à 1 900 K€** correspondant à l'emprunt contracté en 2015, et à un niveau d'endettement par habitant inférieur à celui de notre strate.

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

3 : La prévision des comptes administratifs 2023

FONCTIONNEMENT		CA 2022	BP 2023	CA 2023
Recettes		3 629	3 817	4 392
Dépenses		-2 979	-3 479	-3 369
Résultat année		**650**	**338**	**1 024**

Le constat est net : le budget 2023 a été construit avec une très grande prudence, au vu de la réalité des comptes.
Et le résultat final est nettement supérieur, à la fois au budget, et à celui de 2022.

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

4 a : Comparaison du résultat 2023 avec le prévisionnel 2023

- La projection est un **résultat de fonctionnement de 1.024 K€ contre un budget de 338 K€**. C'est un très bon résultat du point de vue strictement financier, très nettement supérieur au cadrage général qui est d'atteindre un résultat minimum de 15 % des recettes (soit 570 K€)

L'écart est de 684 K€ et relève de 3 éléments :

- Des éléments comptables (d'affectation)
- Des éléments exceptionnels (non prévisibles au moment de la construction du budget)
- Des éléments de gestion interne et externe

- Comptables : 307 K€ en recettes et en dépenses (donc neutres en termes de résultat) liés aux cessions immobilières
- Exceptionnels : **157 K€ de Compensation ALM** (33 de remboursement Vs 124 de charges)
- Gestion : 527 K€ de résultat en plus
  - 237 K€ de recettes dont : prestations 20, impôts 58, taxe électricité 45, droits mutation 47, dotations diverses 55.
  - 290 K€ de dépenses en moins dont : charges externes 185 (**dt 141 énergie** et 37 locations modulaires), 44 charges de personnel, autres charges 40 et dépenses imprévues 20.

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

4 b : Comparaison du résultat 2023 avec le résultat 2022

La projection 2023 est un **résultat de fonctionnement de 1 024 K€ Vs 650 K€** en 2022.

L'écart est de + 374 K€ et doit être scindé en 2 éléments :

- Des éléments exceptionnels (non comparables sur les 2 années)
- Des éléments de gestion

- Exceptionnels : **253 K€ de résultat en + en 2023**
  - 157 k€ de Compensation ALM (33 de remboursement Vs 124 de charges)
  - **159 K€ de solde du lotissement de Port Thibault en 2023**
  - - 63 k€ de location des modulaires du groupe scolaire en 2023
- Gestion quotidienne : + 121 k€ de résultat en plus
  - 263 k€ de recettes dont : impôts 200 (bases et taux), taxe élec 45,
  - 142 k€ de dépenses en plus dont : charges externes et autres charges (chgt comptes) +55, + 79 charges de personnel, et charges financières +8

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Investissement : comparaison Réel Vs budget 2023

INVESTISSEMENT		BP 2023	CA 2023
Recettes		2 338	1 541
Dépenses		-3 905	-2 882
Résultat année		**-1 566**	**-1 341**

L'élément prépondérant du budget concerne la **rénovation énergétique du groupe scolaire et des 2 salles de sport.**
Avec un enjeu de rénovation, énergétique et financier, notamment avec une subvention conséquente France Relance de 900 K€.

Si les travaux étaient finalisés avant le 31 décembre, toutes les factures n'étaient pas mandatées, et font partie des « **Restes à Réaliser** », reportés sur le budget 2024 :

- 722 de dépenses dont 576 sur la rénovation énergétique
- 630 de solde de subvention à recevoir

Le résultat est proche du budget, avec une très grosse année d'investissements (contrairement à 2022, du fait du décalage d'un an des travaux de rénovation énergétique).

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Investissement : comparaison Réel Vs budget 2023

Du fait principalement du résultat de fonctionnement, les réserves totales sont supérieures à la prévision

		BP 2023	CA 2023
Réserves début		2 959	2 959
Réserves fin		1 731	2 641

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

5 : Les risques budgétaires à prendre en compte

La réforme de la taxe d'habitation, qui a pris fin en 2022, entraîne la compensation de cette perte de recette fiscale pour la commune, par la perception de la part départementale de la taxe foncière. Les calculs de compensation font l'objet d'un calcul de coefficient correcteur, mais sur des bases antérieures à celles de l'année considérée.

Les autres recettes sont difficiles à anticiper, car sont souvent sujettes à des péréquations, des ajustements (agglo, département, état). Par exemple : taxe électricité, droits de mutation, dotation de solidarité, fonds de péréquation, dotation forfaitaire…
Quelle est l'avenir du système fiscal actuel, au vu de la dette publique et de la nécessité de la transition écologique ?

Le contexte politique international et national est très tendu, entraîne des risques d'approvisionnement, énergétiques, d'inflation importante. A quel niveau ?

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

6 : Focus sur l'endettement (capital des emprunts)

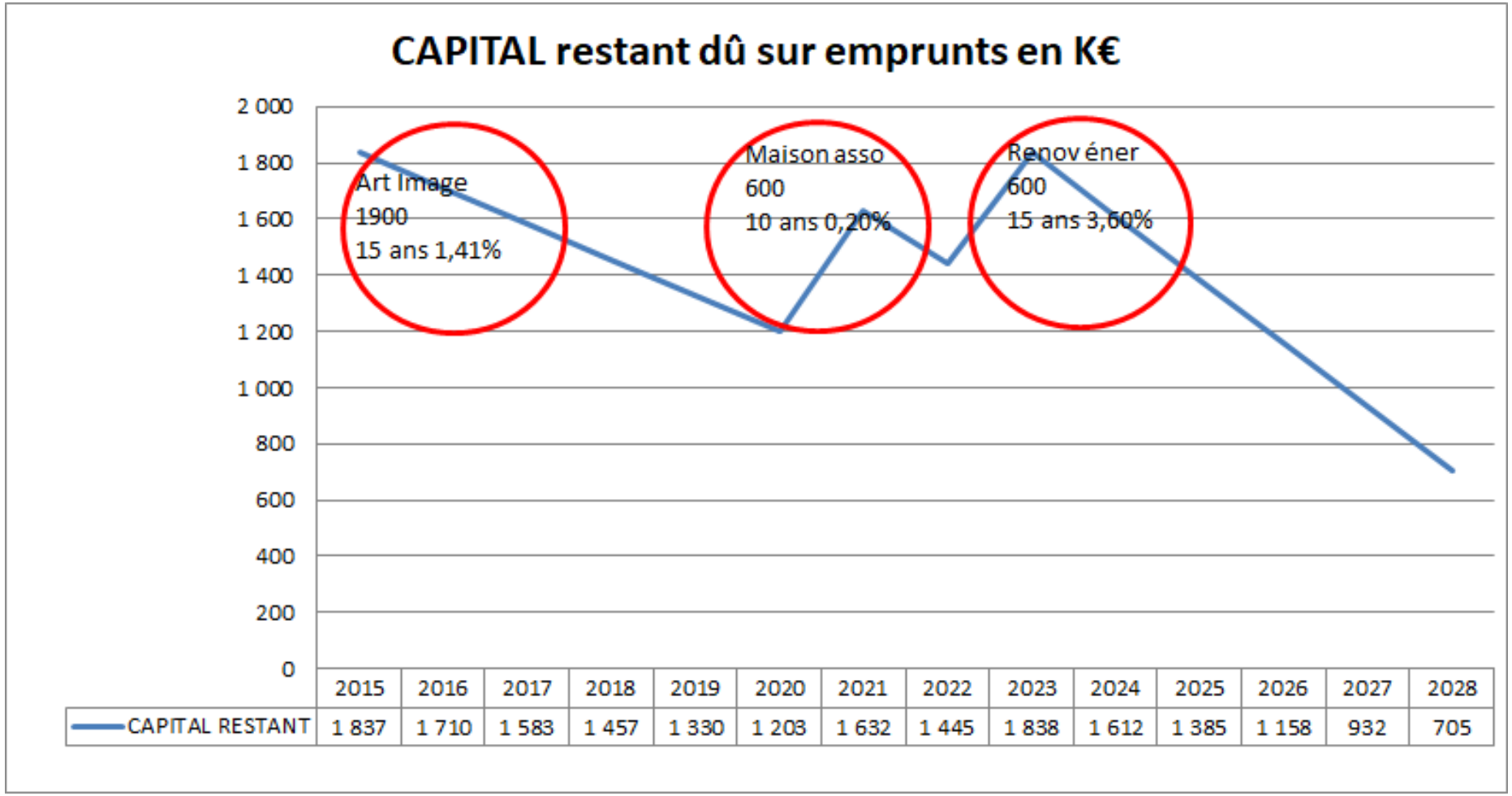

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
CAPITAL RESTANT	1 837	1 710	1 583	1 457	1 330	1 203	1 632	1 445	1 838	1 612	1 385	1 158	932	705

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

7 : Focus sur les charges de personnel (à périmètre en euros constants)

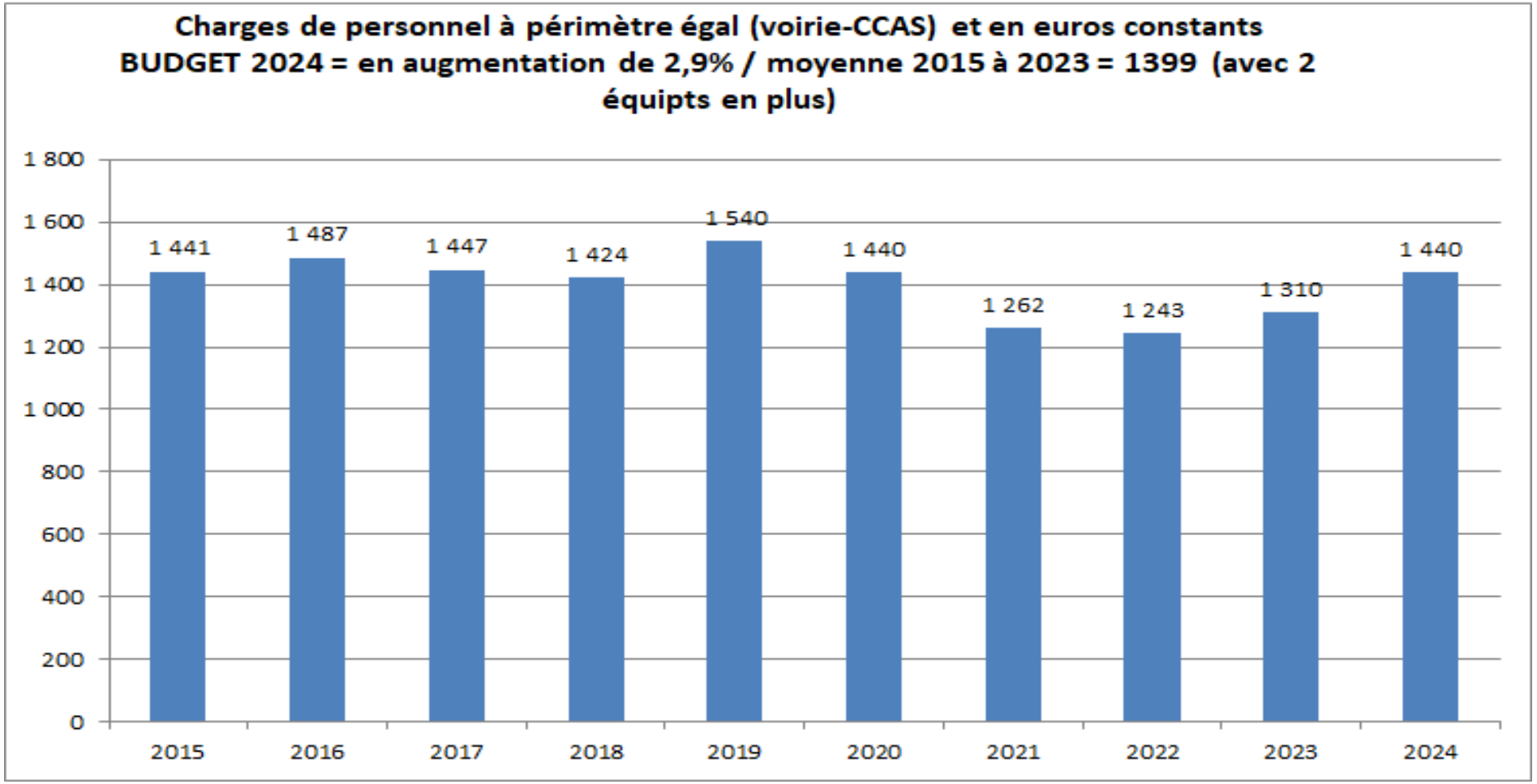

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Ce tableau fait ressortir que le budget 2024 de charges de personnel, est supérieur de 2,9 % à la moyenne 2015-2023 (1400 K€). A mettre en relation avec notamment 2 équipements en plus depuis 2019 (Art image) et 2021 (Maison des associations) qui génèrent des charges de fonctionnement nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

RESSOURCES HUMAINES

POINT DES POSTES AU 1er JANVIER 2024

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

SERVICES ADMINISTRATIFS (11,62 ETP)			
Direction :			
Direction Générale des services	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %
Responsable des Services Techniques	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %
Services :			
Accueil – Etat Civil	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %
	1 agent	Temps non complet 29/35ème	82 %
Agence Postale Communale	1 agent	Temps non complet 17.50/35ème	50 %
Communication	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %
Juridique	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %

Urbanisme/ services techniques	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %
Police	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %
Ressources Humaines/ administration générale	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %
CCAS Augmentation du temps de travail à 90 % (31.5/35ème) au 01/03/2024	1 agent	Temps non complet 28/35ème	80 %
Comptabilité	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %
	1 agent	Temps non complet 17.50/35ème	50 %

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Services techniques (8 ETP)			
Espaces verts :			
	4 agents	Temps complet 35/35ème	100 %
Proximité :			
	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %
Manifestations :			
	2 agents	Temps complet 35/35ème	100. %
Bâtiments : Temps partiel thérapeutique à 70 %	1 agent	Temps complet 35/35ème	100 %

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Ecole (6.44 ETP)			
ATSEM :			
	3 agents	Temps non-complet 31/35ème	89 %
	1 agent	Temps non-complet 17.50/35ème	50 %
Restauration scolaire Agents titulaires :			
	2 agents	Temps non-complet 33/35ème	94 %
Restauration scolaire Agents contractuels :			
	1 agent	Temps non-complet 9/35ème	25 %
	2 agents	Temps non-complet 8/35ème	23 %
	1 agent	Temps non-complet 18/35ème	51 %
AVS :	1 agent	Temps non-complet 6/35ème	17 %

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

- Un agent à temps non complet (29/35ème) au service accueil est en congé maladie ordinaire en attente de congé de longue maladie, remplacé par un agent contractuel à 17.5/35ème. L'agent du service de l'Agence Postale travaille sur un 20/35ème en ce moment (heures complémentaires) pour assurer également certaines heures de remplacement.

- Un agent à temps non-complet (31/35ème) du service comptabilité en disponibilité et en attente d'une retraite pour invalidité courant du 1er semestre 2024.

- Un agent à temps complet du service Police en congé maladie ordinaire depuis le 7/11/2023.

- Un agent à temps non complet en congé parental (54%) depuis le 02/12/2019, (service restauration école)

- Un agent du service bâtiment à temps partiel thérapeutique à 70% avec une fiche de poste adaptée.

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

8 : Les prévisions pluriannuelles 2024-2028

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

FONCTIONNEMENT	B 2024	P 2025	P 2026	P 2027	P 2028
Recettes	4 008	4 146	4 274	4 402	4 513
Dépenses	-3 706	-3 752	-3 811	-3 932	-4 056
Résultat année	**302**	**394**	**463**	**470**	**457**
INVESTISSEMENT	**B 2024**	**P 2025**	**P 2026**	**P 2027**	**P 2028**
Recettes	1 445	1 383	428	395	374
Dépenses	-2 294	-1 311	-987	-737	-737
Résultat année	**-849**	**72**	**-558**	**-342**	**-363**
Réserves début	**2 641**	**2 094**	**2 560**	**2 465**	**2 593**
Réserves fin	**2 094**	**2 560**	**2 465**	**2 593**	**2 688**
Réserves MINI souhaitées	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Capacité autofinancem	**1 094**	**1 560**	**1 465**	**1 593**	**1 688**
EMPRUNT capital	**B 2024**	**P 2025**	**P 2026**	**P 2027**	**P 2028**
début année	1 838	1 612	1 385	1 158	932
souscription					
remboursement	-227	-227	-227	-227	-227
fin année	**1 612**	**1 385**	**1 158**	**932**	**705**
CAPITAL empunt MAXI so	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900
Capacité à emprunter	**288**	**515**	**742**	**968**	**1 195**
Capacité totale à INVE	**1 383**	**2 075**	**2 207**	**2 562**	**2 883**

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

9 : Le budget 2024 en comparaison du réel 2023 :

Au niveau du fonctionnement, la prévision de résultat est en forte baisse par rapport à 2023 : il passe de 1.024 K€ à une prévision de 302 K€,
Soit une baisse très significative de -722 K€

Il faut bien entendu distinguer, là encore, ce qui relève de l'exceptionnel, de ce qui relève de la prévision, que nous pensons prudente, du budget.

- Exceptionnel : - 270 K€
  - 120 K€ de résultat exceptionnel 2023, et pas dans le budget 2024
  - 150 K€ de charges exceptionnelles 2024 (traitement de la Jussie 40, ALAE 45 et **opérations ordre M57 soit 70)**

- Budget : - 452 k€ de résultat
  - 80 de recettes globales supplémentaires (augmentation des bases de 3,82 %, incertitude sur nombre de recettes annexes)
  - 530 de charges supplémentaires dont :
    - 200 charges à caractère général (dont frais portage, 4éme fleur 2024)
    - 180 en charges de personnel
    - 120 en autres charges (dont attribution de compensation ALM, ALAE, CCAS)

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

10 : La projection 2024-2028:

- Au niveau du **fonctionnement**, nous prévoyons un **résultat autour de 400 K€**, prudent par rapport à l'objectif, notamment du fait :

  - De l'incertitude concernant l'inflation et le coût des énergies
  - De l'incertitude sur les recettes, fiscales, dotations etc…

  Les hypothèses sont de + 3% en 2025 et 2026 et + 2% ensuite, tant au niveau des recettes fiscales que des charges (externes et RH)

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

10 : La projection 2024-2028:

- Au niveau des **investissements,** il est à noter :

  - **2024** : Poursuite des investissements en lien avec la transition écologique, finalisation de la rénovation énergétique, camping, panneaux photolvoltaïques, voirie, place mairie avec une **nouvelle année de forts investissements (1908 K€** dont 722 de RAR)
  - **2025** : dernière année du mandat encore de **forts investissements pour 965 K€** dont place de l'église ½, 250 K€, poursuite rénovation énergétique…

  Et la prévision de la vente La Roche Morna : 600 K€, vente du garage 180 K€ (redynamisation du centre bourg),

  - 2026 : fin de la place de l'église 250 k€
  - 2027 et 2028 : investissements « récurrents » : 500 K€/an.
- Hormis l'impact des cessions immobilières, globalement le résultat de fonctionnement dégagé finance le résultat d'investissement.
- **Avec ces prévisions, les réserves fin 2025 seraient de 2 560 K€ (elles étaient de 1 754 K€ fin 2019), et de 2 688 K€ fin 2028.**

Accusé de réception en préfecture
049-214902785-20240216-1902202401-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Poursuite de l'axe transition écologique
La Loi de finances 2024 introduit le « budget vert » et la « dette verte »

Deux nouvelles annexes budgétaires vont voir le jour en 2024 :

- Une annexe au compte administratif devra présenter les investissements qui ont un impact sur la transition écologique.

- Une nouvelle annexe au budget intitulée « état des engagements financiers concourant à la transition écologique » , c'est-à-dire la part de l'endettement consacrée à financer des investissements concourant à des objectifs environnementaux.
Cet état indiquera la part cumulée de cette dette « verte » au sein de l'endettement global de la collectivité.